

<http://www.snetap-fsu.fr/Nord-Pas-de-Calais-une.html>



# Nord-Pas-de-Calais : une mobilisation exemplaire et des résultats !

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 10 février 2014

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Une [DGH](#) notoirement insuffisante, des engagements non tenus,... Mi-janvier une première journée de mobilisation avait conduit les personnels et leurs représentants régionaux à rencontrer le [DRAAF-SRFD](#) d'une part et le Conseil Régional d'autre part. Devant les blocages qui subsistaient, un second préavis de grève a été déposé pour le 28 janvier et une audience demandée par le Secrétariat Général du SNETAP auprès de la [DGER](#). Un combat déterminé et des résultats sur le site de Lomme comme pour la région Nord-Pas-de-Calais..

## Retour sur les raisons de cette action :

Engagement avait été pris par l'autorité académique au [CTREA](#) du 6 février 2013 d'ouvrir progressivement une filière "animalerie" sur le site de Lomme (avec une section à la rentrée 2013 et une classe pour 2014 sous réserve d'un effectif suffisant), en contre partie de la fermeture de la filière STAV. L'idée était de faire évoluer de façon cohérente l'offre de formation sur le site.

**Or lors du dernier CREA, l'administration est revenue sur ses engagements**, alors même que Lomme comptabilisait 70 demandes d'inscriptions dont 40 premiers voeux pour 16 places à la rentrée 2013... Elle prenait ainsi le risque de fragiliser l'établissement et par suite mettait à mal la situation de l'Enseignement Agricole Public dans une région où le privé représente 80% des effectifs scolarisés...

La fermeture d'une filière fragilise assurément les services des personnels, or après la classe de première STAV, la rentrée 2014 serait de fait marquée par la fermeture de la terminale... mais sans nouvelle contrepartie en terme d'ouverture... Inacceptable !

A ce renoncement en rase campagne, venait s'ajouter d'après l'expertise du secrétariat régional du SNETAP-[FSU](#), un **manque en DGH** de 4 à 6000 heures sur la région pour fonctionner correctement !

Les personnels revendiquaient donc une DGH à la hauteur des besoins de la région et le respect des engagements pris par l'autorité académique d'ouvrir une classe de seconde pro "animalerie" sur Lomme dès la rentrée 2014.

## Plusieurs articles dans "la Voix du Nord" ont relaté les déboires du site de Lomme avec l'administration :

Article publié le [

<http://www.lavoixdunord.fr/region/lomme-le-personnel-du-lycee-horticole-en-greve-ce-ia21b49765n1849595> ]16  
janvier 2014

Article publié le [

<http://www.lavoixdunord.fr/region/lomme-apres-la-greve-le-lycee-horticole-se-lance-dans-ia21b49765n1864802> ]22  
janvier 2014

## Une réunion décisive avec l'administration centrale le 23 janvier à Paris :

Voici la lettre du Secrétaire régional Nord-Pas -de-Calais adressée à la [DGER](#) suite à cette audience au cours de laquelle de nouveaux engagements ont été pris, ce qui a permis de lever le préavis de grève :

Monsieur l'adjoint au DGER,

Suite à la rencontre de ce jeudi 23 janvier, le bureau régional du Snetap-FSU souhaite lever son préavis de grève pour la journée du 28 janvier. En effet, le fait de pouvoir dès la rentrée de septembre accueillir deux fois 24 élèves en classe de seconde pro sur le site de Lomme, nous permet de retrouver des perspectives nouvelles et les conditions d'un exercice serein de notre métier sur le territoire Lillois.

Nous avons bien pris acte que la DGH régionale sera revue à la hausse, avec une augmentation de 1,6%. Ceci doit donc la porter à 130750 heures hors décharges (sur la base des chiffres qui nous ont été communiqués dans les instances régionales). Il sera également accordé à la région une enveloppe supplémentaire d'heures afin de permettre le dégroupement effectif de l'intégralité de la classe de seconde pro. Cette enveloppe est estimée à un peu plus de 1000 heures. Par ailleurs, vous avez conforté la volonté de la [DRAAF](#) d'officialiser l'ouverture de la classe en tant que telle en accordant des moyens en [ETP](#) à la rentrée de septembre 2015, et ce afin de conforter durablement la filière.

Par ailleurs, nous serons très attentifs aux prochaines évolutions de structures, car nous ne pouvons accepter que certaines formations ne soient accessibles que par l'intermédiaire de l'enseignement agricole privé catholique.

Soyez convaincu de notre détermination à assurer notre mission de service public envers les jeunes de notre région.

Dans l'attente d'une confirmation écrite de la part de l'administration, veuillez recevoir, Monsieur Schnäbele, nos sentiments respectueux.

**Pas de nouvelles de la DGER au 10 février 2014, par contre, le Conseil Régional a tenu compte de la mobilisation de Lomme en débloquant 50000 euros de crédits d'urgence, et la mise en place de deux postes supplémentaires : un agent d'entretien et un agent chef.**